

auront prévu et pourvu, en même temps, jusqu'aux plus petits inconvénients qu'il est susceptible d'entraîner.

Il est des personnes qui, tout en étant convaincues des avantages matériels que nous avons à espérer en Savoie de notre incorporation à la France, paraissent nous plaindre beaucoup de perdre la somme des libertés dont nous jouissons si largement depuis 1848. On pourrait se demander toutefois si cette perte sera bien réelle. A cet égard il y a, suivant moi, une distinction essentielle à établir. S'il s'agit de *liberté politique*, je conviens ingénument que nous ne serons pas des gagnants, quoique quelquefois une liberté restreinte soit mille fois à préférer à celle qui dégénère en licence. S'il s'agit, au contraire, de la *liberté civile*, nous la trouverons en France à un plus éminent degré que chez nous. La preuve en est que toutes les fois que nous avons essayé, sous l'empire du Statut, d'arriver à obtenir certaines lois qui ont toujours fait partie du Code civil français, telles, par exemple, que celle sur le mariage civil, ou celle relative à la tenue des registres de l'état civil, nous n'avons jamais pu y parvenir. Vite le parti du bon vieux temps se mettait à crier au scandale, en nous traitant de *révolutionnaires*; et, chose étrange! non seulement les gens crédules du pays dont nous voulions imiter la législation, mais par fois aussi une partie de la presse libérale de ce même pays, se rendaient l'écho des cris d'alarme de nos réactionnaires. (*Segni d'adesione*)

Ah! sans doute, nous serions à plaindre si, en passant sous l'empire français, nous devions tomber sous un régime pareil à celui des Bourbons de 1816, qui s'étudiait à organiser des conspirations factices pour avoir occasion de retirer le peu des libertés qu'on n'avait pu enlever à la France en 1815! Combien de choses mémorables et tristes à la fois je pourrais raconter à ce sujet moi qui, poursuivant alors, jeune encore, mes études de droit à Grenoble, y ai vu de près la prétendue conspiration de Didier, les infamies d'un Donnadieu, sa cour prévôtale, ses proscriptions, les têtes mises à prix, la place Grenette inondée de sang, les fusillades de la porte de France par sept et quatorze victimes à la fois étendues jusqu'à un enfant de quinze ans, dont la grâce avait été recommandée à la miséricorde d'un souverain qui demeura inexorable et le fit même savoir par la voie rapide du télégraphe à la ville de Grenoble, consternée et stupéfaite de tant de fureurs, pour mieux la punir de la réception inouïe que cette noble cité, toute napoléonienne, avait faite l'année précédente au grand homme échappé de l'île d'Elbe, lorsque, vers les neuf heures du soir, il se présenta tout à coup devant ses murailles étonnées.

Oh! oui, nous serions grandement à plaindre si nous étions destinés à revoir de pareilles choses! Mais il n'en sera plus ainsi; les mauvais jours sont passés pour la France! Son puissant empereur, en nous incorporant à la grande nation, nous adoptera comme des enfants; et en retour il trouvera en nous des citoyens à tout jamais dévoués. Il fera fleurir en Savoie l'industrie, le commerce et les arts; il étendra et bonnifiera nos voies de communication jusqu'à présent trop restreintes ou incomplètes. En un mot, il nous procurera tout ce qui nous manque encore, et que le Piémont, au milieu de ses préoccupations, n'avait pu nous donner.

Si les espérances que je viens d'exprimer avaient besoin d'une garantie, je la trouverais dans le passé. Est-ce que la Savoie, malgré l'état incessant des guerres fomentées par les coalitions, fut jamais plus prospère que sous le premier empire? Oh non; et si en 1817 elle n'a pu résister à la plus affreuse disette, ce fut bien grâce, en grande partie, à l'argent qui lui restait encore de sa trop courte prospérité.

La position géographique du pays nous explique d'ailleurs les choses. Toutes nos rivières coulant vers la France, nos affaires se font naturellement avec une nation qui a les mêmes habitudes, les mêmes mœurs, le même langage. Aussi de nombreuses alliances de famille ont-elles lieu entre les deux contrées. Nos marchés et nos foires sont à peu près nuls lorsque la France ne vient pas les vivifier, et c'est en France que va vivre, chaque année, l'exubérance de nos populations, laquelle rapporte encore au foyer domestique de petites économies après avoir vécu aux dépens de l'étranger pendant la plus mauvaise saison.

Messieurs, j'éprouve le besoin de déclarer ici que je ne suis point de ceux qui aiment aujourd'hui la France par suite de leur haine contre le Piémont et contre tout ce qui est italien. Mon culte, à moi, est plus pur que cela. Elevé en France, où je m'étais proposé de suivre la carrière du barreau, ce ne fut qu'avec la plus poignante douleur que je m'en vis détaché par les événements de 1814 et de 1815. Aussi ai-je continué à aimer ses lois, ses institutions et à m'intéresser à ses malheurs, à ses destinées. En l'aimant de la sorte, j'ai commencé à aimer le Piémont dès l'instant où il a eu adopté un régime analogue à celui de la France, et cet amour est devenu tel à la longue que France et Piémont ont fini, au moyen d'une complète assimilation, par ne plus faire qu'un dans mon cœur. En changeant de patrie, cet attachement ne cessera point de subsister chez moi; car, j'ai une trop haute opinion de l'avenir du nouveau royaume de Victor-Emmanuel pour croire qu'il puisse jamais venir à la pensée de son Gouvernement de séparer sa politique de celle de la généreuse nation à laquelle il doit son agrandissement.

Le Piémont a fait de magnifiques conquêtes; qu'il sache se les conserver par sa prudence, par sa sagesse, et puissent ces conquêtes, sous l'égide de sa glorieuse dynastie, lui demeurer fidèles aussi longtemps que l'a été la Savoie! Tel est, messieurs, l'un de mes vœux les plus ardents dans le moment solennel où, en approuvant le traité du 24 mars, je vais, délié de mes serments, voter pour l'annexion de la Savoie à la France, mais de la Savoie *une et indivisible*, c'est-à-dire sans démembrement aucun.

Je vote pour l'annexion parce que j'ai la conviction intime que la Savoie aura plus à gagner qu'à perdre d'être agrégée à l'empire français, et que je ne suis pas moins convaincu que sa séparation du Piémont est devenue une indispensable nécessité pour que ce nouveau royaume puisse rester grand et puissant. Pour rendre ici toute ma pensée en deux mots, je dirai qu'en votant pour le traité *tel qu'il est*, je crois agir dans l'intérêt du Piémont encore plus que dans l'intérêt de la Savoie.

Ma mission de député savoisien se trouvant maintenant accomplie par ce dernier acte, il me reste à exprimer hautement devant le pays et devant la Chambre qui en est l'expression, les sentiments de gratitude dont je me sens pénétré pour tous les témoignages d'estime et d'affection que je n'ai pas cessé de recevoir, tant de l'un que de l'autre, dans toutes nos Législations passées et jusques à ce jour. (*Bravo! Bene!*)

PRESIDENTE. Il deputato Montezemolo ha facoltà di parlare.

MONTEZEMOLO. Se i voti che noi dobbiamo emettere in questo Consesso potessero partire esclusivamente dal cuore, io sono certo, o signori, che ciascuno di noi si alzerebbe non solo a respingere un trattato che tende a separare una famiglia da molti secoli unita nelle prospere come nelle fortunate vicende, nella quale esistono vincoli di fraterno affetto, di reciproca stima, cementati e suggellati col sangue